

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin, à 20 h, le conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 juin 2026.

Étaient présents :

BIDEAU Daniel
BOGAT Arnold
BREBION Daniel
BROUARD Sophie
CHOIMET Patrice
DEBORDE Aurélie
DUFFY Jessica
DURAND-GUILLOIS Magalie
FAVREAU Christophe
FRAUD François
GIRAUD Françoise
GUILLON Jean-François
HÉREL Régis
KUTER Séverine
LE CLÉACH Raphaëlle
LEBRETON Jean-Pierre
LETOURNEUX Cécilia
MAGRÉ Vincent
MONÉDIÈRE Claire
PARRÉ Patrick
ROCHEDEREUX Marc
ROY Valérie
TESSIER Christine
VIDAL-BLANCHARD Audrey

Étaient excusés et représentés :

BEASSE-EGU Aristide ayant donné pouvoir à Christine TESSIER
NOBLET Pierre-Yves ayant donné pouvoir à Séverine KUTER
GENDRON Laurent ayant donné pouvoir à François FRAUD
CHOIMET Patrice ayant donné pouvoir à Audrey VIDAL-BLANCHARD à partir de la délibération 10

Secrétaire de séance : Audrey VIDAL-BLANCHARD

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUIN 2026**

FINANCES

Budget principal

Affectation définitive des résultats de l'exercice 2025

Patrice CHOIMET expose :

L'article L2311-4 du code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

L'affectation définitive est justifiée par le tableau des résultats de l'exécution du budget ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre. Les résultats de la section Fonctionnement et d'Investissement, ainsi que l'affectation sont alors inscrits au budget communal.

Les résultats de 2025, à intégrer au budget primitif 2026, sont retracés dans le tableau suivant :

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	Résultats propres exercice 2025	5 552 847,34	6 179 937,50	627 090,16
	Résultats antérieurs reportés		1 333 663,23	1 333 663,23
	Résultat à affecter			1 960 753,39
Section d'investissement	Résultats propres exercice 2025	1 454 675,98	923 186,86	-531 489,11
	Résultats antérieurs reportés		1 245 378,90	1 245 378,90
	Résultat à affecter			713 889,79
Restes à réaliser	Fonctionnement			0,00
	Investissement	218 820,81	89 000,00	-129 820,81
Résultats cumulés 2025 (avec reports et RAR)		7 226 344,13	9 771 166,50	2 544 822,37
Affectation	Report en fonctionnement (Recette 02)			1 960 753,39
	Prévision d'affectation en section d'investissement (compte 1068)			0,00
	Report en investissement (Recettes 001)			713 889,79

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Ressources, affaires générales et proximité du 03/06/2026,

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE définitivement les résultats 2025 pour le budget général 2026 et les affectations comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

AUTORISE le maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 18/06/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La secrétaire de séance
Audrey VIDAL-BLANCHARD

